



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MINISTÈRE DE LA CULTURE



COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A CANDIDATURES POUR LA SELECTION DE SITES-SUPPORTS POUR LE PROGRAMME NATIONAL D'EXPERIMENTATION ET DE RECHERCHE REHA

Mercredi 24 avril 2019

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et ses partenaires lancent un nouvel appel à propositions, dans le cadre du programme national d'expérimentation et de recherche REHA « Réhabilitation à haute performance environnementale de l'habitat ». Il portera sur des **projets de réhabilitation lourde intégrant une composante construction neuve**.

Le présent appel à candidatures a pour objectif de **sélectionner des sites-supports sur lesquels les équipes candidates au futur appel à propositions formuleront leurs réponses. Il s'adresse à des bailleurs sociaux ou privés, copropriétaires, collectivités, EPCI, SEM...** souhaitant s'inscrire dans une démarche d'expérimentation. Après sélection des sites par une commission nationale, l'appel à propositions sera lancé auprès d'équipes pluridisciplinaires rassemblant les compétences nécessaires à l'élaboration de solutions programmatiques, urbaines, architecturales, techniques et à leur mise en œuvre.

Les sites-support **pourront concerner des bâtiments ou des périmètres plus élargis**, pour lesquels une opération de réhabilitation lourde est envisagée. **Ils pourront englober logement social, logement privé et commerce**. Ces périmètres pourront mixer plusieurs maîtrises d'ouvrage. Cette session investira plusieurs types de patrimoines :

- des secteurs de logements publics et/ou privés où une réhabilitation est prévue et où une valorisation foncière est possible et souhaitable ;
- des bâtiments de logements issus du patrimoine du XXe siècle, labellisés ou éligibles au label « Architecture contemporaine remarquable » ;
- des périmètres bâtis en cœur de villes destinés à être réhabilités afin de développer principalement une offre de logements sociaux et/ou intermédiaires, privés ;
- des bâtiments pour lesquels un changement d'usage est envisagé : tertiaires, des bureaux hors marchés ou des équipements publics (casernes, hôpitaux, cité administrative...) à transformer en logements sociaux et/ou privés.

A l'issue de la désignation par un jury national des équipes et projets lauréats, **les maîtres d'ouvrage des sites-supports sélectionnés disposeront d'un vivier d'équipes porteuses de solutions innovantes et opérationnelles**. Les solutions retenues feront l'objet d'un travail d'approfondissement et de mise au point collégial en collaboration avec le PUCA, les porteurs de site et leurs partenaires locaux, afin d'en faciliter le développement et la mise en œuvre.

L'objectif est de disposer, à l'issue de cette nouvelle session, d'opérations présentant une offre de logements de qualité, aux normes équivalentes au neuf, sans achat de foncier, en économisant la ressource en matériaux et en maintenant sur place les habitants. Pour y parvenir, cette troisième session entend **initier de nouvelles approches de projet et développer des stratégies inédites** afin d'accompagner la transformation du parc existant et d'améliorer sa performance sociale et environnementale.

Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures pour sélectionner les sites-suppôts > **19 avril 2019**

Date-limite de remise des candidatures > **14 juin 2019**

Lancement de l'appel à propositions auprès d'équipes pluridisciplinaires > **16 septembre 2019**

Date-limite de remise des propositions > **16 décembre 2019**

Le texte de l'appel à candidatures est téléchargeable sur : www.urbanisme-puca.gouv.fr/appels-d-offre-r30.html

Le programme REHA s'est fondé sur une ambition : accompagner le développement de la réhabilitation lourde des bâtiments de logements, ou de bâtiments en logements, dans une perspective environnementale, économique et sociale et dans l'idée d'impulser, en la matière, une nouvelle culture patrimoniale et urbaine. Par une approche globale de la réhabilitation, REHA entend parvenir à une amélioration significative des qualités urbaines, architecturales, techniques, d'usage et sociale des bâtiments et de leur environnement.

Il est piloté par le PUCA et mené en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), le Centre National des Œuvres Universitaires et Sociales (CNOUS) et l'ARC (Association des Responsables de Copropriétés).

Le texte de l'appel à candidatures est téléchargeable sur : www.urbanisme-puca.gouv.fr/appels-d-offre-r30.html

Informations

Virginie THOMAS

Directrice du programme REHA

+33(0)1 40 81 63 65

virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr

Béatrice MAYAUD

Assistante scientifique

+33 (0)1 40 81 70 89

beatrice.mayaud@developpement-durable.gouv.fr

Christophe PERROCHEAU,

Chargé de valorisation

+33 (0)1 40 81 24 33

christophe.perrocheau@i-carre.net